

## Un M2 en France pour exercer aux USA

Par **ainezumi**, le **08/04/2013** à **14:16**

Bonjour,

Voilà je suis dans le choix des spécialités de M2 pour lesquelles je vais postuler, et je m'interroge.

Je voudrais obtenir un M2 qui soit gratifiant pour mon projet professionnel et me permette d'atteindre mon objectif, qui est de m'expatrier aux USA d'ici 2 ou 3 ans en vue d'exercer là-bas.

Pensez-vous qu'un M2 Droit comparé appliqué, au sein duquel une unité est consacrée à l'apprentissage du droit des contrats de Common Law, conjugué à l'exercice du métier de juriste d'affaires (spécialisé dans la négociation contractuelle) en France avant mon départ, puisse me permettre d'exercer aux USA?

Je songe également au LLM, mais le souci, c'est que ça coûte très cher, et que je n'en ai pas les moyens financiers...

Par ailleurs, je ne peux candidater qu'à trois spécialités de M2, mais 4 m'intéressent et je n'arrive pas à faire mon choix... :

- Droit et fiscalité de l'entreprise : en sachant que je n'ai jamais fait de Droit fiscal à proprement parler (juste Intro au Droit fiscal) et que ce M2 est l'un des plus sélectifs car réputé (700 demandes pour 15-20 places)...
- Droit des affaires internationales, en sachant qu'il s'apparente un peu au précédent mais qu'il est bien entendu plus tourné vers l'international ;
- Droit maritime, en sachant que j'ai toujours été intéressée par cette matière et que c'est aussi une matière tournée vers l'international ;
- Droit comparé appliqué, parce que le Droit comparé m'a toujours intéressée, mais surtout parce qu'il dispose de cette fameuse unité où est enseigné le droit de la Common Law et plus particulièrement le droit des contrats de Common Law.

J'hésite à faire sauter le premier, dans la mesure où avec mon dossier moyen (jamais plus de 11-12 de moyenne, premier semestre de M1 non validé, mais obtenu par compensation grâce au second, un seul stage, mais mon expérience de juriste et mon semestre aux USA avec TOEFL...) j'estime avoir peu de chances de l'obtenir...

Bref, je ne sais pas quoi faire.

Merci pour votre lecture.

Par **ainezumi**, le **15/04/2013** à **13:33**

Un peu de nouveau, même si personne ne m'a répondu : le Directeur du M2 Droit comparé appliqué m'a dit qu'en gros ce M2 ne mènerait pas à la possibilité d'exercer le métier aux USA mais pourrait constituer une aide en vue d'études là-bas.

En gros, j'hésite toujours entre 4 spécialités de M2...

J'ai tout de même de gros doutes sur l'utilité potentielle en France - comme aux USA au vu de la réponse du Directeur de ce M2 - de l'utilité du M2 Droit comparé appliqué... niveau débouchés en France, à mon avis, ce n'est pas le top, d'autant qu'il s'agit d'un M2 à finalité recherche.

Auriez-vous tout de même des conseils sur ma démarche ?

Merci à vous.

Par **bulle**, le **15/04/2013** à **14:43**

Bonjour,

Je vous déconseille les 2 derniers masters cités car à mon avis, cela ne vous mènera sûrement pas à grand chose (surtout s'il s'agit d'une finalité recherche) :

- droit maritime
- droit comparé

Je pense qu'il vous sera très difficile d'exercer aux USA notamment car vous aurez de toute manière un diplôme en droit français.

Le LLM peut être un bon moyen d'arriver à vos fins mais cela reste, comme vous l'avez souligné, hors de prix.

Je ne sais donc pas quoi vous conseiller.